

DECISION DU PRESIDENT

Décision n°2023-01 : Marché public de services _ Marché à procédure adaptée _ Organisation de l'Accueil de Loisirs Intercommunal Sans Hébergement « La Boite à Malices » pour l'année 2023 hors vacances d'été _ Attribution du lot 1 : Réalisation de l'animation et de la direction de l'ALSH « La Boite à Malices » au sein de l'école Emile Loubet de Grignan (26230)

Vu l'article L. 5211- 10 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2020-50 du Conseil Communautaire en date du 16 juillet 2020, portant délégation de pouvoir au Président, l'autorisant notamment, pour la durée de son mandat, à *prendre toute décision, lorsque les crédits sont ouverts au budget, concernant la préparation, la passation, l'exécution, la signature et le règlement des marchés publics, accords-cadres et conventions ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants,*

Vu les statuts de la Communauté de Communes Enclave des Papes - Pays de Grignan et notamment la définition de la compétence action sociale d'intérêt communautaire,

CONSIDERANT que le marché, décomposé en trois lots, est passé selon une procédure adaptée en application de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et que la date limite de réception des offres était arrêtée au vendredi 23 décembre 2023 à 17h00,

CONSIDERANT que le marché public de prestations de services comprenait le Lot n°1 - Réalisation de l'animation et de la direction de l'ALSH « La Boite à Malices », au sein de l'école Emile Loubet de Grignan (26230), pour les périodes suivantes :

- Vacances d'hiver du lundi 6 au vendredi 17 février 2023
- Vacances de printemps du mardi 11 au vendredi 21 avril 2023
- Vacances d'automne du lundi 23 octobre au vendredi 3 novembre 2023

Vu la consultation organisée auprès de prestataires aptes à assurer cette mission et l'analyse des offres,

Le Président de la Communauté de Communes Enclave des Papes – Pays de Grignan :

DECIDE

Article 1 : DE SIGNER le marché public de prestations de services relatif à l'organisation de l'accueil de loisirs « La Boite à Malices » _lot 1 : Réalisation de l'animation et de la direction, au sein de l'école Emile Loubet de Grignan (26230), pour les périodes suivantes :

- Vacances d'hiver du lundi 6 au vendredi 17 février 2023
- Vacances de printemps du mardi 11 au vendredi 21 avril 2023
- Vacances d'automne du lundi 23 octobre au vendredi 3 novembre 2023

avec l'association AGC, sise, 24 place Cardinal Maury à Valréas (84600), étant précisé que l'offre retenue s'établit aux tarifs TTC ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 06/01/2023

Reçu en préfecture le 06/01/2023

Publié le 06/01/2023

ID : 084-200040681-20230105-DP_2023_01-DE



- Forfait journée directeur : 243,90€
- Forfait journée animateur diplômé : 155,65€
- Forfait journée animateur stagiaire : 125€
- Coût sortie ou intervenant par enfant : 12€
- Goûter à l'unité : 1,50€

Article 2 : D'INFORMER le Conseil Communautaire lors de sa prochaine séance de cette décision qui fera l'objet des mêmes règles de publicité que celles applicables aux délibérations, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales.

Article 3 : D'ADRESSER la présente décision à Mme la Préfète de Vaucluse et à Mme le Receveur Municipal.

Fait à Valréas, le 5 janvier 2023
Le Président,
Patrick ADRIEN

